

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 16 octobre 1986

La séance est ouverte à 11 heures.

AFFAIRES COURANTES

[Français]

LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

JUSTICE ET SOLLICITEUR GÉNÉRAL—DÉPÔT DE LA RÉPONSE
PAR INTÉRIM DU GOUVERNEMENT AU PREMIER RAPPORT

M. François Gérin (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice et procureur général du Canada): Monsieur le Président, en vertu des dispositions de l'article 67(2), il me fait plaisir de déposer à la Chambre, dans les deux langues officielles, la réponse par intérim du gouvernement au premier rapport du Comité législatif de la justice et solliciteur général.

* * *

[Traduction]

LES DÉCRETS DU CONSEIL

DÉPÔT DE DOCUMENTS—LES NOMINATIONS
GOUVERNEMENTALES

M. Doug Lewis (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, je dépose aujourd'hui des décrets du conseil pris depuis la dernière fois que le gouvernement en a déposé, avant le congé d'été. Le léger retard s'explique par le fait que nous avons dû attendre l'adoption de la motion d'hier visant à nommer les membres des comités permanents, lesquels ont donc pu tenir leurs réunions d'organisation.

Comme le leader du gouvernement à la Chambre l'a dit à un député de l'opposition, le député de Vancouver—Kingsway (M. Waddell), je crois, qui a demandé l'autre jour où en étaient ces décrets, le délai de 30 jours pour le renvoi des décrets au comité commence à compter de leur dépôt. Parce que le gouvernement ne voulait léser aucun comité, nous avons attendu que la motion d'hier soit adoptée avant de déposer les décrets.

Je remercie les députés de l'opposition d'avoir soulevé la question et de s'être montrés compréhensifs à cet égard.

* * *

PÉTITIONS

OPPOSITION AUX MAJORATIONS D'IMPÔT ET AUX
COMPRESSIONS IMPOSÉES PAR LE GOUVERNEMENT DANS LES
PROGRAMMES DE DÉPENSES

M. Joe Reid (St. Catharines): Monsieur le Président, j'estime qu'il est de mon devoir de présenter une pétition

dûment approuvée, signée par quelque 110 citoyens de Niagara, pour la plupart de la circonscription de St. Catharines. Les pétitionnaires expriment leur opposition aux majorations d'impôt et aux compressions dans les programmes de dépenses imposées par le gouvernement pour freiner l'accroissement du déficit budgétaire.

ON RÉCLAME UN RESSERREMENT DES RÈGLEMENTS SUR
L'IMMIGRATION

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter deux pétitions ce matin. La première réclame un resserrement des règlements sur l'immigration en raison de l'admission au Canada de 155 réfugiés tamouls arrivés par la mer.

ON DEMANDE DE LEVER LES SANCTIONS CONTRE L'AFRIQUE DU
SUD

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Monsieur le Président, la seconde pétition demande au Parlement de lever toutes les sanctions contre l'Afrique du Sud.

LA REVITALISATION DE VIA RAIL

M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de présenter une pétition signée par des citoyens des circonscriptions de Thunder Bay—Atikokan et de Thunder—Nipigon qui prient le gouvernement du Canada et la Chambre de revitaliser VIA Rail et de veiller à ce que le matériel roulant nécessaire aux trains transcontinentaux soit commandé à l'usine Can-Car de Thunder Bay, pour y préserver les emplois.

ON DEMANDE AU PARLEMENT D'AMORCER LES NÉGOCIATIONS
AVEC LA NATIONAL ASSOCIATION OF JAPANESE CANADIANS

M. Ernie Epp (Thunder Bay—Nipigon): Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition dûment approuvée par le greffier des pétitions, où l'on demande au Parlement du Canada de traiter honorablement les citoyens canadiens d'origine japonaise en amorçant immédiatement des négociations avec la *National Association of Japanese Canadians*. Les pétitionnaires font valoir que la NAJC est le seul organisme national à avoir traité avec ces citoyens et pris position sur leur indemnisation. Ils prient donc le Parlement de négocier cette indemnisation. La pétition vient de citoyens de Toronto et d'Ottawa et d'autres de la région de Vancouver, en Colombie-Britannique.